



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulat d'Algérie à Bobigny

القنصلية الجزائرية ببوبيني

COMMUNIQUE

La Commission de révision des listes électorales du Consulat d'Algérie à Bobigny informe les ressortissant(e)s algérien(ne)s résidant dans le département de la Seine-Saint-Denis qu'en application du décret présidentiel n° 26-145 du 04 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour la tenue des élections législatives le jeudi 02 juillet 2026, il sera procédé à la révision exceptionnelles des listes électorales du **dimanche 12 avril au dimanche 26 avril 2026**.

Cette opération concerne les citoyens ayant atteint 18 ans révolus au 02/07/2026, ceux qui ont changé leur lieu de résidence ainsi que les citoyens décédés.

A ce titre, les ressortissant(e)s remplissant les conditions suivantes, peuvent solliciter leur inscription ou radiation de la liste électorale:

Pour l'inscription:

- Etre établi dans la circonscription électorale du Consulat d'Algérie à Bobigny;
- Etre âgé de 18 ans révolus au 02/07/2026;
- Etre immatriculé auprès du Consulat d'Algérie à Bobigny.

Pour la radiation:

- En cas de décès, la possibilité est donnée aux proches du défunt (e) d'introduire une demande de radiation appuyée par un extrait de décès;
- Avoir bénéficié d'un certificat de changement de résidence (C.C.R) : il est impératif de se faire inscrire à nouveau sur la liste électorale auprès de la commune de résidence;
- Avoir transféré son dossier administratif vers un autre Poste Consulaire :il est impératif de se faire inscrire à nouveau sur la liste électorale auprès du Consulat de rattachement.

Ainsi, les concernés sont priés de renseigner le formulaire de demande **d'inscription** ou de **radiation**, disponibles :

- Au niveau du siège du Consulat d'Algérie à Bobigny, sis au 17 Rue Hector Berlioz Bobigny 93000.
- Téléchargeable du site internet du Consulat d'Algérie à Bobigny :« consulat-bobigny-algerie.fr »

Les dits formulaires, **dûment remplis, complétés et signés** peuvent être :

- Déposés directement auprès du Consulat d'Algérie à Bobigny, sis au 17 Rue Hector Berlioz Bobigny 93000.
- Envoyés par courrier adressé au Secrétariat de la Commission de révision des listes électorales du Consulat d'Algérie à Bobigny, sis au 17 Rue Hector Berlioz Bobigny 93000.
- Envoyés par courriel à l'adresse mail: info@consulat-bobigny-algerie.fr

